



REPUBLIQUE DU BENIN

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

UNIVERSITE D'ABOMEY-CALAVI

ECOLE NATIONALE D'ADMINISTRATION
ET DE MAGISTRATURE (ENAM)

MEMOIRE DE FIN DE FORMATION AU CYCLE II POUR L'OBTENTION
DU DIPLOME D'ADMINISTRATEUR EN GESTION DES PROJETS

OPTION :

MANAGEMENT

FILIERE :

GESTION DES PROJETS

ANNEE ACADEMIQUE :

2006

**EVALUATION DE L'IMPACT DU PROJET
D'ELECTRIFICATION DES 17 CENTRES
RURAUX : CAS DE LA COMMUNE DE
SAKETE**

Réalisé et soutenu par :

TOKPEME Borgia Géréon Cassius

Sous la Direction de :

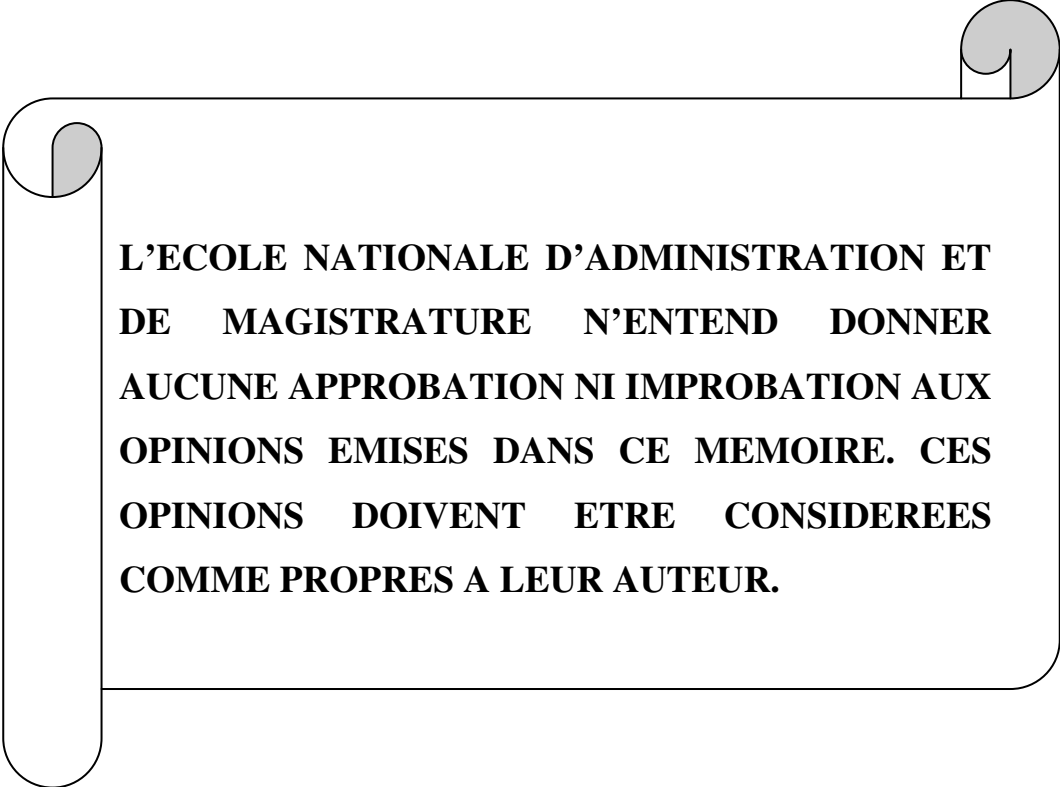
Ing. Polycarpe BASILE-GBEDJI
Coordonnateur des Projets BAD -
BOAD

M. Parfait AGBLONON
Chargé de cours de
Management des Projets.

Mai 2006

INDICATION DU JURY

NOM ET PRENOMS	ROLE
M. Modeste GNIMASSOU	Président du jury
M. Ibrahim MARCOS	Membre du jury
M. Jules AHODEKON	Membre du Jury



**L'ECOLE NATIONALE D'ADMINISTRATION ET
DE MAGISTRATURE N'ENTEND DONNER
AUCUNE APPROBATION NI IMPROBATION AUX
OPINIONS EMISES DANS CE MEMOIRE. CES
OPINIONS DOIVENT ETRE CONSIDEREES
COMME PROPRES A LEUR AUTEUR.**



DEDICACES

Je dédie le présent mémoire à :

- ❖ A toi mon père Désiré Patrice TOKPEME pour tes sages conseils,
- ❖ A toi ma mère Marie-Thérèse DADJO, pour tous les sacrifices consentis pour mon éducation riche en valeur, en vertus, et en amour,
- ❖ A toi Florence KINDJIHO, mon épouse en guise de remerciements pour les préjudices que cette formation t'a causés,
- ❖ A toi Braugher, mon enfant que ce travail soit une humble référence à surpasser.
- ❖ A vous mes frères Roland, Virgile, Hugues, Thierry, Libérate, Hans et Werner, en reconnaissance de la tendresse que vous me manifestez,
- ❖ A vous les amis Corentin KOHOUE, Albert TEVOEDJRE, Martin DAVO et Modeste GNIMASSOU pour leur soutien quotidien,
- ❖ A mes amis Thierry CODO, M. Euloge AKOSSINOU, Judith Hermine BABADJIDE, Mariannick ADJAMAI, Nicaise ANTONIO, Chimène ADJANOHOON, Sosthène AMOU, Joseph ATTERE, Jean – Paul AHOYO et Jean – Michel FANGNON vous êtes demeurés irremplaçables.



REMERCIEMENTS

Nous exprimons nos sincères remerciements :

- ❖ Au personnel de l'Ecole Nationale d'Administration et de Magistrature (ENAM) avec à sa tête le Directeur,
- ❖ Au corps professoral pour l'encadrement et la qualité de la formation donnée,
- ❖ A Monsieur Parfait AGBLONON, notre maître de mémoire, pour le précieux temps consacré à suivre ce mémoire ainsi qu'aux critiques et suggestions,
- ❖ A Madame Célestine ADJANOHOUN, la Directrice Générale de la Société Béninoise d'Energie Electrique, pour avoir autorisé cette formation et accepté qu'une évaluation soit faite sur le projet,
- ❖ A Monsieur Polycarpe BASILE GBEDJI, notre maître de stage actuellement Coordonnateur des Projets BAD – BOAD,
- ❖ A tous les honorables membres du jury qui ont bien voulu accepter d'apprécier ce travail afin de l'améliorer,
- ❖ A mes Directeurs et collègues de service en particulier M. Léonard GBENAVO, Faikou YAYA , André SOVI, Adjassa LAWANI, Madame Rachidatou LADJOUAN, Mesdames Yvette AVOCE et Claudine KOUTY, Victor LANGANFIN, Martin AHOUANDJINO, Charles Jérôme ALOFA pour leur contribution ;

- ❖ A mes collègues de la troisième promotion de la formation en gestion des projets du cycle II de l'ENAM avec lesquels nous avons échangé deux ans durant avec une bonne ambiance de fraternité.

LISTE DES SIGLES ET ABBREVIATIONS

SIGLES	DEVELOPPEMENT
BAD	Banque Africaine de Développement.
BOAD	Banque Ouest Africaine de Développement.
CEB	Communauté Economique du Bénin.
CFA	Communauté Française Africaine.
ECVR	Etude sur les Conditions de Vie des Ménages Ruraux.
ENAM	Ecole Nationale d'Administration et de Magistrature.
INSAE	Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique.
OMD	Objectifs du Millénaire pour le Développement.
PAG II	Programme d'Action du Gouvernement II.
RGPH	Recensement Général de la Population Humaine.
SBEE	Société Béninoise d'Energie Electrique.
SONEB	Société Nationale des Eaux du Bénin.

LISTE DES TABLEAUX

TITRE	PAGE
Tableau n° 1 : Liste des localités par Département à l'identification.	08
Tableau n° 2 : Liste des localités par Département retenue.	09
Tableau n° 3 : Synthèse des objectifs immédiats et résultats attendus du projet.	13
Tableau n° 4 : Synthèse des composantes et résultats attendus du projet.	13
Tableau n° 5 : Effectif de la population de la commune de Sakété.	18
Tableau n° 6 : Infrastructures de réalisation par quartiers de la population de la commune de Sakété.	19
Tableau n° 7 : Etat des branchements de compteurs aux abonnés en énergie électrique.	30
Tableau 8 : Importance des coûts des investissements par secteur.	32
Tableau 9 : Appréciation des enseignants, élèves, associations des parents d'élèves et population sur les réalisations de la SBEE.	33
Tableau 10 : Opinion des parents d'élèves et population sur la réalisation des infrastructures.	34

GLOSSAIRE DE L'ETUDE

Le présent glossaire est réalisé en utilisant les documents cités dans la bibliographie. Néanmoins, certains termes renvoient à plusieurs définitions parfois contradictoires. Dans certains cas il nous a semblé intéressant de faire figurer ici les différentes définitions, dans d'autres cas nous avons délibérément opté pour l'une des versions, en toute subjectivité.

CRITERES

1 - Les critères sont des « angles de vue » sous lesquels on évalue l'action. Les critères les plus courants sont : la pertinence, l'efficacité, l'efficience, la cohérence, la pérennité, la participation et l'impact.

- **La pertinence** : il s'agit ici de voir à quel point les objectifs de l'action de développement correspondent-ils aux besoins du pays, aux priorités globales et aux politiques des bailleurs de fonds et de leurs partenaires.
- **L'efficacité** : elle compare les résultats aux objectifs prévus, mesure les écarts et tente de les interpréter (analyse quantitative). Le présent critère d'efficacité permet d'établir le degré de réalisation atteint.
- **L'efficience** : compare les résultats aux moyens humains et matériels mis en œuvre, les délais pour atteindre les objectifs, les méthodes utilisées. Le critère d'efficience tend à repérer si l'on a

fait les bons choix pour optimiser, qualitativement et quantitativement les moyens mis à disposition.

- **La cohérence** : c'est la liaison d'un ensemble d'idées et ou de faits.
- **La pérennité** : il s'agit du caractère de ce qui dure pendant longtemps. On parlera ici de la durabilité des infrastructures.
- **La participation** : c'est un système permettant à tout un ensemble de s'associer à une cause donnée.
- **L'impact** : il mesure la dynamique des effets de l'action (ci-dessous la source)
- **Les indicateurs** : ils sont des signes vérifiables et mesurables qui, par comparaison à une référence (ou une norme) permettent de porter une appréciation sur les critères d'évaluation.
- **Les effets** : c'est le changement, escompté ou non, émanant directement ou indirectement d'une action de développement.
- **Evaluation** : c'est l'appréciation les résultats et la prise d'une décision. C'est l'analyse des résultats par rapport aux objectifs, en vue de porter un jugement et, éventuellement de déterminer des orientations.

C'est un processus qui vise à examiner aussi systématiquement et objectivement que possible un projet ou programme, en cours ou achevé, sa conception, son exécution et ses résultats, de

manière à déterminer en efficacité, son impact, sa viabilité et la pertinence des objectifs. Elle a pour but de guider les décideurs.

- **Impact** : c'est la situation issue de l'ensemble des changements significatifs et durables, positifs ou négatifs, prévus ou imprévus, dans la vie et l'environnement des personnes et des groupes, et pour lesquels un lien de causalité direct ou indirect peut être établi avec l'action de développement.
- **Recommandations** : ce sont des propositions visant à promouvoir l'efficacité, la qualité ou l'efficience, à revoir les objectifs et/ou l'allocation des ressources. Elles découlent des conclusions et sont exprimées par l'évaluateur et/ou le comité de pilotage.
- **Terme de référence** : désigne l'objet et le champ de l'évaluation, les méthodes à utiliser, les références permettant d'apprécier ou de conduire la performance, d'analyser les ressources et le temps alloués, ainsi que les conditions de présentation des résultats.

NB : les termes de référence sont établis lorsque l'on veut procéder à une évaluation (ou généralement à une étude).

- **Méthodologie** : il s'agit ici des différentes étapes utilisées pour atteindre l'objectif poursuivi.

RESUME DES PRINCIPALES CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

Le développement durable devrait devenir l'objectif premier dans tous les secteurs et au niveau de chaque politique. Ainsi, la lutte contre la pauvreté devient alors un casse-tête pour la politique du Gouvernement Béninois. Dans le but de palier à ce phénomène, plusieurs actions sont prises dès le début des années 90 et bon nombre de projets ou programmes sont mis en œuvre au nombre desquels le projet d'électrification des 17 centres ruraux au lendemain de la crise énergétique enregistrée par le pays en 1998.

Suite aux intenses activités qui ont duré plus de huit (08) ans avec un retard de 23 mois pour l'ensemble du projet des 17 centres ruraux, dans son exécution, l'évaluation en fin de projet démontre que les attentes ont été largement suffisantes et les résultats attendus sont dépassés tant sur le plan opérationnel que sur les plans économique et financier. L'impact du projet sur le développement est satisfaisant et les perspectives de durabilité sont bonnes.

Malgré les résultats dépassés à l'exécution, les conditions de vie des populations ne sont que peu améliorées surtout dans le département de l'Ouémé et en particulier la commune de Sakété, objet de notre étude. Par contre à l'achèvement, les réalisations ont dépassé les prévisions soit une augmentation à l'évaluation de près de 12% selon le rapport d'achèvement de la Banque Africaine de Développement (BAD) en date du 19 décembre 2005.

Si l'appréciation des extrants d'un programme ou projet est souvent le moteur d'une évaluation, l'impact de ces résultats permet d'identifier et d'apprécier le problème en jeu et les objectifs poursuivis. C'est pour ce fait, qu'à l'issue de notre formation en gestion des projets au cycle 2 de l'Ecole Nationale d'Administration et de Magistrature, nous avons jugé nécessaire de nous intéresser au thème suivant :

EVALUATION DE L'IMPACT SUR LE PROJET D'ELECTRIFICATION DES 17 CENTRES RURAUX : CAS DE LA COMMUNE DE SAKETE.

L'objectif général poursuivi est de permettre aux décideurs d'apprécier la mise en œuvre du projet d'électrification des 17 centres ruraux et prendre éventuellement des mesures correctives.

De façon spécifique, il s'agit :

- d'apprécier la répartition des infrastructures d'électrification réalisées dans le cadre du projet de la localité de Sakété.
- d'apprécier les changements socio-économiques intervenus à l'issue de la mise en œuvre du projet de la localité de Sakété.

Afin de parvenir à ces objectifs, un nombre de 350 enquêtés ont fait l'objet de notre recherche, et ont été réellement bénéficiaires des réalisations physiques y compris les autorités administratives.

Au regard de tout ceci, les principales conclusions et recommandations de cette évaluation se présentent de la façon suivante :

Recommandations

- la SBEE instruit les chefs d'arrondissement pour l'ouverture effective des voies,
- la SBEE continue de faire des prix promotionnels par moment aux habitants non bénéficiaires encore de l'électrification,
- la SBEE planifie dans son programme d'exécution de chaque année, l'électrification de tous les quartiers de la Commune de Sakété,

SOMMAIRE

INTRODUCTION GENERALE	1
<u>CHAPITRE PRELIMINAIRE</u> : L'ELECTRIFICATION DE LA COMMUNE DE SAKETE.	4
<u>Section 1</u> : Caractéristiques socio-économiques.	5
<u>Paragraphe 1</u> : Au plan économique.	5
<u>Paragraphe 2</u> : Au plan socio-culturel.	6
<u>Section 2</u> : Principales articulations du projet.	7
<u>Paragraphe 1</u> : Justification du projet.	7
<u>Paragraphe 2</u> : Objectifs et résultats attendus.	10
<u>CHAPITRE PREMIER</u> : METHODOLOGIE DE L'EVALUATION DE L'IMPACT DU PROJET DE LA COMMUNE DE SAKETE.	14
<u>Section 1</u> : Principales articulations du projet.	15
<u>Paragraphe 1</u> : Profil de pauvreté dans la commune de Sakété.	15
<u>Paragraphe 2</u> : Axes d'intervention du projet.	16
<u>Section 2</u> : Méthodologie de l'évaluation de l'impact du projet.	17
<u>Paragraphe 1</u> : Population- Echantillon – Nature et Processus de la Recherche..	17
<u>Paragraphe 2</u> : Techniques, Outils de collecte et de traitement des données.	21
<u>CHAPITRE DEUXIEME</u> : APPRECIATION DES RESULTATS ET PRINCIPALES RECOMMANDATIONS	27
<u>Section 1</u> : Appréciation des infrastructures.	28
<u>Paragraphe 1</u> : Appréciation des résultats du projet.	28
<u>Paragraphe 2</u> : Impacts des services socio-économiques de base.	32
<u>Section 2</u> : Recommandations.	39
<u>Paragraphe 1</u> : Recommandations à l'endroit de la SBEE.	39
<u>Paragraphe 2</u> : Recommandations à l'endroit du Gouvernement.	40
CONCLUSION GENERALE	41
BIBLIOGRAPHIE	42
ANNEXES	44
TABLE DES MATIERES	52

INTRODUCTION GENERALE

INTRODUCTION GENERALE

La pauvreté a de multiples dimensions. Ce n'est pas seulement la faiblesse du revenu qui caractérise le quotidien des pauvres, mais aussi l'état de santé, le niveau de l'analphabétisme, le non-accès à l'eau potable, l'inégalité des sexes, la dégradation de l'environnement et l'inaccessibilité à l'électricité.

Dans le cadre de ses stratégies de développement, le Bénin a entrepris depuis les années 70 un programme d'électrification rurale.

La Société Béninoise d'Energie Electrique a beaucoup œuvré ces dernières années à la réalisation des travaux d'extension dans les villes et campagnes dont celui du projet d'électrification des 17 centres ruraux financé par la Banque Ouest Africaine de Développement et le Gouvernement du Bénin.

L'électricité et l'eau loin d'être des produits de luxe représentent aujourd'hui des biens de première nécessité pour les populations. Ils constituent aussi des facteurs de production qui déterminent la compétitivité des entreprises et de ce fait, ils accompagnent la croissance économique de notre pays.

Après trois (3) ans d'activités acharnées sur le terrain, les principales études et évaluations effectuées à divers niveaux révèlent que les résultats obtenus sont pour la plupart encourageants et visibles dans toutes les localités identifiées pour le projet dont Sakété qui constitue notre cible de recherche.

Etant donné que l'objectif visé par une évaluation est l'appréciation des résultats d'un projet ou programme, l'impact de ces résultats serait beaucoup plus déterminant.

Quels sont alors les effets à moyen et long terme de réalisation du projet d'électrification à Sakété et quels sont les changements directs, indirects et induits par les résultats dans cette commune.

Afin de répondre à ces préoccupations quatre ans et demi après la fin du projet, nous avons jugé nécessaire d'aborder dans le cadre de la rédaction de notre mémoire de fin de formation en Gestion des Projets à l'ENAM, une recherche sur le thème :

EVALUATION DE L'IMPACT DU PROJET D'ELECTRIFICATION DES 17 CENTRES RURAUX : CAS DE LA COMMUNE DE SAKETE.

Cette analyse est présentée à travers un plan tripartite :

- la première partie a trait au cadre institutionnel du projet, sa mise en œuvre et aux résultats obtenus à la fin dudit projet,
- la deuxième partie aborde la méthodologie de l'évaluation de l'impact du projet d'électrification dans la localité de Sakété,
- la troisième présente les résultats de l'évaluation de l'impact du projet dans la localité de Sakété et les approches de solutions et recommandations adéquates sont faites par rapport aux dysfonctionnements et insuffisances constatées.

Enfin quelques recommandations sont faites pour les projets similaires à mettre en œuvre à l'avenir par la SBEE et ou par le Gouvernement.

**CHAPITRE PRELIMINAIRE : L'ELECTRIFICATION
DE LA COMMUNE DE SAKETE.**

SECTION 1: CARACTERISTIQUES SOCIO-ECONOMIQUES.

Le projet d'électrification exécuté par la SBEE et la BAD est une priorité nationale. Mais en tenant compte de la nature de notre étude et de nos possibilités financières, nous avons estimé circonscrire la zone de notre recherche sur la commune de Sakété qui a été le premier bénéficiaire des 17 centres ruraux.

PARAGRAPHE 1 : AU PLAN ECONOMIQUE

La réduction de la pauvreté est au centre des efforts déployés par les pays africains pour un développement durable et figure au premier rang des priorités des principaux partenaires au développement bilatéraux et multilatéraux.

Dans le souci de s'attaquer résolument aux multiples dimensions de ce phénomène, le Gouvernement du Bénin a mis en place , plusieurs projets dans différents domaines dont celui du projet d'électrification des 17 centres ruraux coordonné par la SBEE, chargée du suivi et de l'exécution des projets en énergie électrique. La localité de Sakété qui est bénéficiaire, et qui est l'objet de notre recherche fait partie des localités les plus démunies de la République du Bénin.

Quels sont alors les caractéristiques et le profil de pauvreté de cette localité ?

Créé dans le cadre de la loi n°97 – 028 du 15 janvier 1999 portant organisation de l'Administration Territoriale en République du Bénin, elle est située au sud-est dans le département du Plateau et limitée au Nord par le Département des collines, au Sud par le Département de l'Ouémé, à l'Ouest par le

Département du Zou, à l'Est par la République Fédérale du Nigeria. Il couvre une superficie d'environ 700 km² et compte une population de 24 478 en fin 2005.

La principale activité menée par la population est essentiellement basée au secteur tertiaire qu'est le commerce avec la zone frontalière de la République Fédérale du Nigeria, les transports routiers, et le tourisme.

Le secteur primaire qui constitue le poumon même du pays est pratiqué rarement par la population, malgré le climat de type soudano- guinéen à deux saisons pluvieuses et deux saisons sèches.

Dans le secteur secondaire, on peut en parler de l'artisanat (la transformation des produits destinés à la consommation, la fabrication des objets et articles d'art, etc.).

Pour mener à bien toutes ces activités, la localité de Sakété dispose de petits marchés, lieux d'écoulement de ses produits. (Produits énergétiques, commerciales et industriels).

A travers les caractéristiques socio-économiques et ces éléments sur la localité de Sakété, nous pouvons démontrer que le choix de la localité pour l'amélioration des conditions de vie est porteur.

PARAGRAPHE 2 : AU PLAN SOCIO-CULTUREL

A ce niveau, nous parlerons du climat soudano-guinéen à deux saisons pluvieuses et à deux saisons sèches. Il est à noter que les deux saisons sont fortement exploitées par la population. Ainsi , sur le plan culturel, l'absence de l'énergie électrique à plein temps, cause de véritables ennuis aux populations, surtout les enfants, les élèves et enseignants qui ont du mal à réviser soit peu leurs préliminaires.

SECTION 2: PRINCIPALES ARTICULATIONS DU PROJET.

PARAGRAPHE 1 : JUSTIFICATION DU PROJET

I – Contexte du projet

La réduction de la pauvreté est au centre des efforts déployés par les pays africains pour un développement durable et figure au premier rang des priorités des principaux partenaires au développement bilatéraux et multilatéraux.

Afin de mieux appréhender les diverses dimensions de ce domaine, le Gouvernement a mis en place depuis des années 1994, une stratégie dite « Dimension Sociale du Développement (DDS) » basée sur une approche opérationnelle qui vise à :

- s'attaquer simultanément aux multiples aspects de la pauvreté à travers le renforcement des politiques macro-économiques et sectorielles,
- formuler et mettre en œuvre un programme d'actions ciblées sur les groupes vulnérables identifiés avec la participation de ces derniers,
- maîtriser les causes de la pauvreté à travers une observation dynamique des conditions de vie des populations.

Ainsi, le projet d'électrification des 17 centres ruraux a été initié en avril 1995 par la Société Béninoise d'Énergie Électrique dans le cadre de la poursuite du vaste programme de développement social mis en place dans les années 70 par le Gouvernement du Bénin et qui vise l'alimentation en énergie électrique de tous les chefs-lieux, les sous-préfectures, les communes, les villages et quartiers de villes.

Les centres retenus à l'identification du projet étaient :

Tableau n°1 : La liste des localités par Département à l'identification

DEPARTEMENTS	LOCALITES
ATACORA	Kérou, Péhunco et Toucoutounou
ATLANTIQUE	Toffo et Zè
ALIBORI	Ségbana
COLLINES	Bantè
DONGA	Copargo et Bassila
BORGOU	N'Dali, Pèrèrè et Tchaourou
PLATEAU	Bonou
OUEME	Aguégué
ZOU	Za-Kpota, Djidja, et Ouinhi

Source : Document d'évaluation du projet.

Après les études de faisabilité du projet en 1996 réalisées sur une subvention de l'Agence Canadienne de Développement International (ACDI), les résultats ont révélé que les localités de Bassila, Péhunco, Toucoutounan, Kérou, Ségbanan, Pèrèrè et Tchaourou peuvent se substituer par les centres de Sakété, Igolo, Ifangni, Banigbé, Tchaada, Ekpè et Djéffa qui sont des centres jugés prioritaires du fait de l'intérêt économique qu'ils représentent. Mais la raison principale de ces substitutions est liée au taux de rentabilité financière que dégage chacune des localités du projet. La plupart de ces taux sont négatifs et se présentent comme suit :

- Bassila..... - 0,9
- Péhunco -1,9
- Toucoutounan... - 1,2
- Kérou - 22,9
- Ségbanan -21,4
- Pèrèrè..... 0,1

De plus les localités de Sakété, Igolo, Ifangni, Banigbé, Tchaada, sont frontalières avec la République Fédérale du Nigeria et présentent une forte concentration des populations avec un pouvoir d'achat élevé à cause de leurs activités économiques. Il en est de même pour les localités d'Ekpè et Djéffa. La lenteur du gouvernement pour l'acceptation de ces 17 centres a emmené la SBEE a commencé sur fonds propres les travaux d'électrification de six localités que sont : Igolo, Ifangni, Banigbé, Tchaada, d'Ekpè et Djéffa. Ainsi la liste définitive retenue des 17 centres ruraux sont :

Tableau n°2 : La liste des localités par Département retenue.

DEPARTEMENTS	LOCALITES
ATLANTIQUE	Toffo, Zè, Sékou, et Agbotagon-Damè
COLLINES	Bantè
DONGA	Copargo
BORGOU	N'Dali
PLATEAU	Sakété
OUEME	Bonou, Aguégué, et Vakon-Hozin-Djigbé
ZOU	Za-Kpota, Djidja, Don-Tan, Gbanamè et Ouinhi

Source : Document d'évaluation du projet.

II– Justification du projet

En Afrique en général et en République du Bénin, en particulier, les institutions de tout ordre ont depuis les indépendances, inscrit dans les plans de

développement économique et social des projets sociaux : écoles, dispensaires, électricité et eau.

Ainsi en 1995, plus de la moitié de la population béninoise vivaient encore sans l'électricité. De cette difficulté, le Gouvernement du Bénin avec l'appui des partenaires au développement a initié des actions sectorielles, avec pour objectif la promotion et l'appui des initiatives à travers le financement des projets de développement.

Quelques insuffisances ont été relevées et portent notamment sur :

- le non lotissement des zones par le Gouvernement pour le passage des voies,
- la faible capacité financière des populations pour s'abonner à l'énergie électrique.

PARAGRAPHE 2 – OBJECTIFS ET RESULTATS ATTENDUS

I- ENONCE / PROBLEMATIQUE

Depuis des années 90 , décennie marquée par une globalisation accrue et par la progression des économies de marché, l'éradication sinon la réduction de la pauvreté s'est affirmée de plus en plus comme un des défis importants de la communauté internationale.

Au Bénin, l'une des préoccupations majeures du Gouvernement est axée sur l'amélioration des conditions de vie de la population par la réduction de la pauvreté. Ce souci permanent de promouvoir le mieux être de l'ensemble de la population béninoise, cadre non seulement avec les recommandations des différents bailleurs de fonds mais aussi avec les Objectifs du Millénaire pour le Développement.

Pour lutter de façon efficace contre ce phénomène, plusieurs programmes/projets sont mis en oeuvre dès le début des années 90. De ceux –

ci, il faut noter le projet d'électrification des 17 centres ruraux dont la coordination a été confiée à la SBEE.

La localité de Sakété ou nous portons notre étude n'a pas eu encore d'impact significatif.

Quatre ans et demi après la mise en œuvre du projet, l'on ne sait pas toujours si les impacts attendus de la réalisation de ce projet sont obtenus. Aucune évaluation n'a été faite dans ce domaine qui pourrait aider les décideurs à percevoir les limites des actions réalisées et ou la nécessité de poursuivre les efforts d'électrification de cette localité dont de nombreux quartiers restent dépourvus à savoir Kossi, Odanyogoun, Dagbao, Araromi etc.

Néanmoins les acteurs que sont les bailleurs de fonds, le Gouvernement, la SBEE et les populations sont plus ou moins satisfaits du travail abattu après la fin des travaux :

- **En ce qui concerne les bailleurs de fonds**, la méthode de promotion pour l'abonnement en électricité mise en place par la SBEE, qui exige de la population la somme forfaitaire de cinquante mille a été jugé trop élevée.
- **Le Gouvernement Béninois** a vu son taux de réduction de la pauvreté amélioré et la multiplication des centres de loisirs dans les localités.
- **La SBEE** est satisfaite de l'émergence du projet d'électrification qui a permis de constater l'augmentation du nombre d'abonnés dans la région du plateau. Mais des efforts restent à faire pour palier aux baisses de tension qui constituent un casse-tête pour les populations.
- **Les populations**, conscientes de l'amélioration des conditions de vie, elles déplorent avec amertume les baisses de tension régulière qui endommagent les appareils, et la non couverture dans les zones de grande émergence.

Eu égard à tout ce qui précède, il est normal de se demander quels impacts le projet d'électrification des 17 centres ruraux a produit dans la localité de Sakété depuis sa mise en œuvre?

II – OBJECTIFS ET HYPOTHESES DE RECHERCHE

A - OBJECTIF GENERAL

- apprécier la mise en œuvre du projet d'électrification des 17 centres ruraux et permettre aux décideurs de prendre éventuellement des mesures correctives.

B - OBJECTIFS SPECIFIQUES

De façon spécifique, il s'agira :

- d'apprécier la répartition des infrastructures d'électrification réalisées dans le cadre du projet de la localité de Sakété.
- d'apprécier les changements socio-économiques intervenus à l'issue de la mise en œuvre du projet de la localité de Sakété.

C - HYPOTHESE DE RECHERCHE

Le projet d'électrification des 17 centres ruraux dans la localité de Sakété n'a pas créé d'impact significatif dans la localité parce que :

- La réalisation des infrastructures du projet n'a pas couvert les quartiers où la population est fortement représentée.
- Les impacts attendus en vue de la pérennisation des acquis ne sont pas produits dans la majorité.

II– RESULTATS ATTENDUS DU PROJET

Afin de mieux appréhender les résultats, nous vous présentons la lecture du présent tableau :

Tableau n° 3 : Synthèse des objectifs immédiats et résultats attendus du projet.

Objectifs	Résultats attendus
Rendre plus viable la commune de Sakété.	Réalisation dans la commune de Sakété : - d'1km de lignes Mixtes, - de 3 km de lignes Basses Tensions, - de la réalisation d'un IACM, - de la pose d'un poste de transformateur sur poteau Puissance : (100 KVA).
Améliorer les conditions de vie des ménages, étudiants et enseignants.	- la pose de 300 compteurs électriques.

Source : Document d'évaluation du projet à l'identification.

De façon spécifique, les composantes du projet et les résultats attendus sont énumérés dans le tableau n°4 ci-après :

Tableau n° 4 : Synthèse des composantes et résultats attendus du projet.

Composantes	Résultats attendus
1 – Infrastructures réalisées.	- d'1km de lignes Mixtes, - de 3 km de lignes Basses Tensions, - de la réalisation d'un IACM, - de la pose d'un poste de transformateur sur poteau Puissance : (100 KVA).
Rendre permanent l'énergie électrique dans la commune de Sakété 24h/24h et 7jours/7jours.	- la pose de 300 compteurs électriques et le suivi régulier.

Source : Document d'évaluation du projet.

**CHAPITRE PREMIER : METHODOLOGIE DE
L'EVALUATION DE L'IMPACT DU PROJET DE LA
COMMUNE DE SAKETE.**

SECTION 1: PRINCIPALES ARTICULATIONS DU PROJET.

PARAGRAPHE 1: PROFIL DE PAUVRETE DANS LA COMMUNE DE SAKETE.

Le profil de pauvreté et son évolution sont appréhendés dans le Département du Plateau à travers les résultats des Etudes sur les Conditions de Vie des Ménages Ruraux (ECVR) des années 1995 – 1995 -1999 – 2000.

Le seuil de pauvreté global est trop faible sur le plan départemental du Plateau voir la commune de Sakété , ce qui montre que le niveau de vie est plus cher que celui des localités environnantes ayant une taille de population de 27 478 en fin 2005.

L'électricité étant un moyen d'accès facile à la réduction de la pauvreté, bon nombre de population en souffre énormément d'où les résultats observés témoignent d'un appauvrissement constant de la population.

En matière d'instruction, plus de trois membres sur quatre des ménages n'ont aucune éducation formelle (75,34%) alors que les membres qui ont le niveau primaire représentent un peu plus du cinquième (19,43%).

Dans le domaine de la santé, la commune de Sakété se caractérise par un taux de malnutrition trop faible voire 45,42% suivant l'échantillon national. La faible fréquentation des centres médicaux utilisant encore des matériels rudimentaires.

Tous ces éléments en plus des caractéristiques socio-économiques justifient à juste titre le choix de la commune de Sakété pour contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations bénéficiaires.

PARAGRAPHE 2: AXES D'INTERVENTION DU PROJET.

Nous parlerons à ce niveau du dispositif d'évaluation qui est un plan adopté ayant pour objectif de :

- comprendre l'importance du dispositif,
- connaître les différents types de dispositif,
- appréhender les forces et faiblesses,
- savoir sélectionner les meilleurs dispositifs par rapport à l'évaluation.

De façon spécifique, elle affirme la réalisation des changements obtenus ou de dire les facteurs ayant contribué aux changements.

Des trois types d'évaluation, (expérimental, quasi-expérimental et non expérimental), nous avons été obligé d'emprunter le type non expérimental comme dispositif d'évaluation qui nous a permis de faire des comparaisons avec les localités de Bonou et de Vakon. Les présentes localités sont aussi bénéficiaires du projet d'électrification des 17 centres ruraux. Ce type d'évaluation nous a été la meilleure parce que des opportunités nous ont offertes de prendre des données fiables pour l'appréciation.

Les localités de Bonou et Vakon qui sont des villes témoins de comparaison sont encore à l'étape préliminaire ou les abonnés , non seulement viennent à compte goutte pour l'abonnement , mais manifeste encore un besoin en lotissement.

SECTION 2: METHODOLOGIE DE L'EVALUATION DE L'IMPACT DU PROJET.

La méthodologie de recherche a démarré de l'étude de la population concernée, l'échantillon, la nature et le processus de recherche, les techniques et les outils de recherche, à procéder à la collecte et au traitement des données, aux entretiens avec les autorités administratives de la localité et les différents responsables de la Société Béninoise d'Energie Electrique ayant conduit le projet à bon port.

Il a été ensuite procédé au choix de trois secteurs à savoir l'éducation, le transport et l'économie, et la santé qui sont aussi identifiés au départ à l'évaluation sommative,

- à procéder à l'évaluation des impacts prévus,
- à comparer aux impacts constatés,
- à faire des analyses et à tirer les écarts nécessaires,
- et à passer à des suggestions objet de notre étude.

Les difficultés rencontrées et les limites de la recherche ont bouclé cette partie.

PARAGRAPHE 1 : POPULATION – ECHANTILLONNAGE – NATURE ET PROCESSUS DE LA RECHERCHE

I – La population

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet d'électrification des 17 centres ruraux, la SBEE a recensé certains quartiers de la commune de Sakété compte tenu des zones non loties et des passages interdits.

Afin d'atteindre les objectifs poursuivis, la SBEE a dû faire des négociations pour obtenir des arrêtés du Maire de la localité, des autorisations des délégués et la participation des hommes et femmes pour l'accès rapide des voies.

Pour ce faire, afin obtenir des informations adéquates pour notre recherche, nous avons eu recours aux Responsables du Projet aux niveaux national et régional, aux différents bénéficiaires que sont les élèves et les enseignants, les agents du service de la santé, les femmes au foyer, les associations des parents d'élèves, les comités de suivi et de gestion des infrastructures, les parents d'élèves et autres usagers.

Ces groupes de personnes, constituant la population de recherche sont difficilement quantifiables. Néanmoins, on pourrait les estimer à une population suffisamment grande. Les difficultés d'ordre matérielles, techniques et financières nous ont empêché de les toucher de façon considérable dans leur localité, mais nous avons jugé nécessaire de constituer un échantillon.

Tableau n° 5 : Effectif de la population de la Commune de Sakété

LOCALITE	Population en 2002	Population en 2003	Population en 2004	Population en 2005	Population en 2006
SAKETE	25 000	25 800	26 626	27 478	28 357

Source : INSAE : RGPH3

NB : Les données de l'année 2002 sont lues et celles de 2003 à 2006 sont calculées suivant le taux de croissance de la population béninoise estimé à 3,2% l'an.

II – L'Echantillonnage

« Echantillonner, est l'essentiel dans la mesure où une enquête porte sur une population excessive qu'il est impossible matériellement ou physiquement de contacter en totalité. (Gravel, 1983 :21). »

Pour ce faire, ne pouvant pas parcourir toute la population de Sakété, l'échantillonnage simple a été utilisé. Pour atteindre nos objectifs visés, nous avons procédé par interview, ce qui nous a permis d'avoir des appréciations suivantes :

**Tableau n° 6 : Infrastructures de réalisation par quartiers
de la population de la Commune de Sakété.**

Infrastructures Quartiers	Boulangerie	Centre de formation	Scieries	Ecoles	Hôpitaux- centres de santé	Motels	Restaurants Bar
ARAROMI	01	01	01	01	0	0	03
DAGBAO	0	01	0	01	0	01	08
DJOKO	0	0	0	01	01	0	01
GBOKOUDAI	0	01	0	01	0	02	07
KOSSI	01	01	0	02	01	0	01
MIROKO	01	0	0	01	02	0	1
ODANREGOUN	0	01	01	01	0	01	05
ODANYOKOUN	0	01	01	02	01	0	04

Source : Données collectées sur le terrain.

En conclusion, pour la rubrique, population et échantillon, huit (08) quartiers ont été effectivement touchés et un total de 250 enquêtés sur 315 au niveau de toutes les infrastructures, ont eu à remplir les questionnaires présentés.

III – La nature et le processus de recherche

A) Nature de la recherche

La méthodologie empruntée est celle de la recherche – action.

Rappelons que la méthode de recherche-action est une méthode participative qui permet de :

- définir des termes de référence,
- définir des hypothèses et le choix des indicateurs,
- recueillir les données et à les analyser,
- procéder enfin à des recommandations.

Elle est soutenue par l'approche participative qui nous a aidée à faire participer toutes sortes de catégories de personnes rencontrées pour le remplissage des questionnaires. Elle nous a permis de mieux identifier les préoccupations des différents interlocuteurs rencontrés.

B) Processus de recherche

Après quelques travaux préliminaires permanents avec le Coordonnateur du Projet à Cotonou, nous avons passé dans la localité de Sakété trois semaines du 13 au 25 Février 2006 et du 6 mars au 14 mars 2006. Cette visite a permis de parcourir avec un ingénieur électricien de la SBEE , tous les quartiers électrifiés ou non, recenser les anomalies liées à la baisse de tension et les doléances des populations. Notons par ailleurs que des descentes momentanées ont suivi pour certains éclaircissements.

PARAGRAPHE 2 : TECHNIQUES, OUTILS DE COLLECTE ET DE TRAITEMENT DES DONNEES

Les techniques et outils sont fonctions des données recherchées : les données primaires ou secondaires, quantitatives ou qualitatives.

Les données primaires ont été collectées à l'aide de questionnaires structurés, par contre celles secondaires ont été à partir de la documentation disponible au niveau de la Cellule de Projets de la Direction de la SBEE, du Chef de Projets et de quelques institutions internationales de la Coordination de certains projets/ programmes au Ministère du Plan. Les données qualitatives ont été au moyen des entretiens et de l'observation directe.

I – Techniques de collecte des données

Elles sont : la recherche documentaire, l'enquête, les entretiens individuels (face à face et téléphonique), les entretiens de groupe et l'observation directe.

A- La recherche documentaire

Elle nous a permis de prendre connaissance :

- des documents du projet,
- des rapports d'évaluation et de suivi du projet,
- des publications de l'INSAE,
- des documents ayant trait à la pauvreté et à la bibliothèque de la Banque Mondiale,

- des publications sur les sites (rapport d'évaluation de la Banque Mondiale).

Ces recherches qui ont eu lieu à divers niveaux et surtout auprès des populations

eux-mêmes, nous ont permis de situer le contexte, la problématique, la justification, la description du projet, les résultats obtenus en fin de projet, les caractéristiques et le profil de pauvreté dans la localité de Sakété.

S'agissant des documents spécifiques, nos recherches ont connu d'autres horizons à savoir :

- l'apport documentaire des structures de coordination des projets au Ministère du Plan ;
- des personnes ressources (professeurs, chercheurs etc.) ;
- des cours reçus durant les deux ans de formation à l'Ecole Nationale d'Administration et de Magistrature.

Tous ces documents relatifs nous ont permis de mieux appréhender la méthodologie suivie en matière d'évaluation d'impact de projets/programmes de développement et les éléments qui doivent être pris en compte.

B – L'enquête

Elle a été d'un grand apport pour notre recherche car elle nous a permis d'impliquer les différents bénéficiaires du projet que sont les élèves, les enseignants, les femmes au foyer, les agents de santé et autres usagers des différentes infrastructures, les autorités administratives que sont le Maire, les deux Chefs d'Arrondissement, la SBEE et certains membres de la Banque Africaine de Développement en mission à Cotonou.

Rappelons par ailleurs, qu'au cours de l'enquête, certains questionnaires ont été remplis par nous-même, parce que nous avons été confrontés à des groupes importants

(Sages du village) tous analphabètes.

C – Les entretiens individuels et de groupe

Il est à remarquer que nos entretiens n'ont pas été trop fluctuants à cause de la non disponibilité des populations, vu ce temps de coïncidence, de campagne pour les élections présidentielles. Dans cette difficulté, nous avons du surprendre des gens dans leur maison tard dans la nuit ou lors de leurs courses habituelles quotidiennes. Cette démarche a été la meilleure pour nous afin de pouvoir entretenir avec les populations concernées.

Notons par ailleurs que les entretiens individuels nous ont permis de mettre à l'aise les dirigeants du projet afin d'éviter la rétention d'information tandis que des entretiens de groupe ont eu lieu avec des groupes de populations, les autorités administratives de la localité. La participation aux débats par des groupes les soirs a été intéressante.

D – L'observation directe

Elle fait l'objet d'un point de rencontre de toutes les informations reçues et a permis de les vérifier au niveau des questionnaires.

II - Outils de collecte des données

Sur la base des différents volets et de quelques unités statistiques à enquêter, plusieurs questionnaires ont été élaborés et ont concerné les différents groupes de population notamment :

- les élèves et parents d'élèves,
- les associations des parents d'élèves,
- les professeurs, instituteurs et les patients,
- les agents de santé et autres usagers,
- etc.
- Il est à observer qu'un guide d'entretien a été élaboré pour des informations complémentaires à collecter chez les Chefs de Division de la SBEE, les Chefs d'Agence et autres responsables rattachés au projet.

III – Le traitement des données et présentation des résultats

Les données recueillies ont servi de dépouillement, d'analyse et d'interprétation. Les différents outils utilisés sont les différents rapports d'activités et d'évaluation du projet, les rapports d'audit du projet et le rapport d'achèvement du projet.

Quant au traitement des données, il a été réalisé en quatre (04) étapes :

- la première a consisté à faire un dépouillement manuel qui a débouché sur l'inventaire des réponses aux questions ouvertes, à les synthétiser et à les codifier afin de les insérer sur la maquette appropriée au logiciel EPI INFO , un logiciel qui sert à traiter les données des enquêtes.
- La seconde étape a servi d'enregistrement de toutes les données collectées avec ce logiciel.
- La troisième étape nous a conduit à présenter les données de façon décomposée sous la forme de tableau.
- Enfin la quatrième étape a permis d'analyser les différents produits obtenus à travers les différents domaines d'impact contenus dans les termes de référence et à l'aide de quelques indicateurs.

NB : La codification du questionnaire est réalisée par un statisticien qui a participé à l'élaboration de ce dernier. Il a ensuite procédé au traitement automatisé de ces informations recueillies par un logiciel approprié.

En outre, il nous a été nécessaire d'emprunter le type non expérimental comme dispositif d'évaluation qui nous a permis de faire des comparaisons avec les localités de Bonou et de Vakon (localités bénéficiaires du projet d'électrification des 17 centres ruraux).

A la fin de l'analyse, des recommandations ont été formulées par rapport aux différents groupes de bénéficiaires.

A – Rédaction du rapport de recherche

Les différentes analyses ont conduit à la rédaction du rapport provisoire qui a été commenté par l'équipe du projet, son coordonnateur et quelques collègues des autres cellules de projets pour recueillir leurs observations. La plupart de ces commentaires ont été pris en compte pour rendre le Mémoire de fin de formation acceptable.

B – Difficultés et limites de l'étude

La majeure difficulté est l'indisponibilité du coordonnateur de projet, des autorités administratives de la commune et de la population, cible même de l'étude, en ces temps d'élection présidentielle qu'a traversé notre pays.

En matière d'évaluation, une équipe pluridisciplinaire avec des moyens adéquats est nécessaire. Malgré les conseils des personnes dignes de bonne foi, certains aspects peuvent être passés sous silence.

Il est nécessaire de souligner que notre approche participative utilisée nous a permis d'avoir une certitude quant à la viabilité et la faisabilité des résultats obtenus.

Les renseignements obtenus de part et d'autre vu notre appartenance à la structure et l'analyse qui en découle, permettent de mieux cerner la réalité des problèmes que regorge actuellement la localité de Sakété en énergie électrique.

C- Enseignements utilisés

Hormis les difficultés mises en évidence ci-dessus, notre stage nous a permis de mettre en exergue les difficultés de mise en œuvre des notions acquises au cours de cette formation.

Il nous a été opportun de faire recours à nos différents cours de gestion des projets reçus durant les deux (02) ans de formation.

Dans le prochain chapitre, nous nous pencherons sur l'appréciation des résultats et formulerons des recommandations nécessaires.

**CHAPITRE DEUXIEME : APPRECIATION DES
RESULTATS ET PRINCIPALES RECOMMANDATIONS**

SECTION 1: APPRECIATION DES INFRASTRUCTURES

Dans cette section, il s'agira d'apprécier les infrastructures réalisés à travers les secteurs identifiés à savoir l'éducation, la santé , le transport et l'économie dans le paragraphe n°1 et de présenter au paragraphe n°2, les impacts directs, indirects et induits.

L'examen des résultats obtenus nous permettra de confirmer ou d'infirmer les hypothèses posées dans la problématique. Ensuite, les écarts constatés seront analysés et les recommandations pertinentes seront formulées pour une conclusion générale adéquate.

PARAGRAPHE1 : APPRECIATIONS DES INVESTISSEMENTS

Nous nous pencherons à ce niveau sur l'appréciation des coûts des différents investissements. Un regard rétrospectif sera jeté sur les besoins existants et leur satisfaction au niveau de chaque secteur.

1- LE SECTEUR DE L'EDUCATION

La priorité du Gouvernement du Bénin en matière d'éducation étant l'enseignement primaire, la qualité de l'offre est peu satisfaisante avec des salles de classe en matériels précaires, des enseignants découragés avec la limite d'heure de l'ancien système par la SBEE (la fourniture de l'énergie électrique de 16h à 00 heures).

Vu le nombre insignifiant de salles de classes dans la localité de Sakété, quatre ans et demi après la réalisation des infrastructures, le constat observé est la construction de nouvelles écoles privées avec des enseignants qualifiés, avec qui nous avons travaillé lors de notre collecte de données. Ainsi, durant cette

période la SBEE a procédé à des actions de promotion, en réduisant le taux d'abonnement en électricité.

Au moment de la distribution des questionnaires, un nombre important de personnes au sein de la population surtout les enseignants et écoliers ont manifesté le désir de participation aux travaux, parce qu'ils ont trouvé la solution idoine pour réduire le taux d'échec de chaque année.

Faisons remarquer que déjà au début des fouilles par les agents de la SBEE, les sages du village ont dégagé quelques jeunes (des bras valides) pour l'exécution rapide des tâches.

Le jour du lancement des actions de promotion par la SBEE pour l'abonnement en électricité, la population était très contente du changement, en particulier le corps enseignant, l'électricité était pour eux une denrée très rare qui bloquait bon nombre d'activités.

L'examen de ces résultats montre les efforts fournis par la SBEE dans la contribution de l'accès des pauvres à l'enseignement primaire.

En outre, le taux d'accroissement des demandes de compteurs électriques a augmenté suivant les chiffres reçus dans la localité. (Voir tableau des abonnés en électricité durant les trois années).

**Tableau n° 7 : ETAT DES BRANCHEMENTS DE COMPTEURS
AUX ABONNES EN ENERGIE ELECTRIQUE
ANNEE 2003 A 2005**

Rubriques	ANNEE 2003	ANNEE 2004	ANNEE 2005	TOTAL
Branchements 2 fils	307	29	58	394
Compteurs Additionnels 2 fils	18	18	23	59
Branchements 4 fils	3	0	0	3
Compteurs Additionnels 4 fils	0	3	0	3
TOTAUX	328	50	81	459

Source : Données reçues des rapports mensuels de la caisse de la SBEE.

NB : L'année 2003 étant une année de grande promotion organisée par la SBEE, le nombre de branchements s'est excessivement accru dans tous ces compartiments.

2 - LE SECTEUR DE LA SANTE

En République du Bénin, le système sanitaire est bien organisé suivant le découpage administratif avec une structure pyramidale comprenant de haut vers le bas :

- au niveau national, un Centre National Hospitalier Universitaire,

- au niveau intermédiaire, des Centres Hospitaliers Départementaux,
- au niveau périphérique, des Hôpitaux de Zones Sanitaires avec des Centres de Santé de Commune, des Centres de Santé d'Arrondissement et des Unités Villageoises de Santé ou Unités de Santé de Quartier. L'offre de santé de qualité est globalement insatisfaisante.

Dans ce secteur, la conservation des médicaments et autres produits au frais 24h/24h est devenue une réalité, et l'arrivée des infirmiers qualifiés dans les centres de santé a été peu améliorée.

3- LE SECTEUR DU TRANSPORT ET DE L'ECONOMIE

En ce qui concerne le présent secteur, les infrastructures de la vie économique sont diverses et couvrent bon nombre de domaines ; on note par ailleurs, l'amélioration et la construction de marchés, la sécurisation dans les marchés et routes tant principales que secondaires qui constituent l'essentiel des investissements, avec la pose aux poteaux des lampadaires.

De ces investissements, à travers les trois secteurs, il faut signaler que le cumul des investissements est plus important dans le domaine du transport et de l'économie que dans les autres secteurs conformément aux besoins exprimés par la localité de Sakété.

Ces investissements se représentent de la façon suivante dans le tableau 8 que voici :

**Tableau n° 8 : IMPORTANCE DES COUTS DES DIFFERENTS
INVESTISSEMENTS PAR SECTEUR**

SECTEURS	TAUX DE REALISATION
EDUCATION	10%
SANTE	15%
TRANSPORT ET ECONOMIE	75%

Source : Rapport d'évaluation des bailleurs de fonds en décembre 2005.

**PARAGRAPHE 2 : IMPACTS DES SERVICES
SOCIO-ECONOMIQUES DE BASE**

Les résultats issus de cette étude seront abordés à travers les trois secteurs cités ci-haut à savoir : l'éducation, la santé, le transport et l'économie, en raison de l'échantillonnage et des groupes constitués pour la collecte des données sur le terrain.

1- LE SECTEUR DE L'EDUCATION

a- Les impacts positifs

L'examen des résultats montre que les groupes constitués par les enseignants, élèves, les associations de parents d'élèves ainsi que les populations ont tous exprimé leur satisfaction par rapport aux infrastructures réalisées par la SBEE. Ce degré de satisfaction varie de 75% à 92% conformément au tableau n°9 ci-après :

Tableau n° 9 : Appréciation des enseignants, élèves, associations des parents d'élèves et Population sur les réalisations de la SBEE.

Groupes concernés	Satisfaisant	Peu Satisfaisant	Non Satisfaisant	Total
Enseignants	92%	08%	0%	100%
Elèves	87%	12%	1%	100%
Associations des parents d'élèves	95%	5%	0%	100%
Populations	92%	7%	1%	100%

Source : Données collectées sur le terrain.

Si l'on considère les diverses difficultés qu'avaient rencontré les différents groupes cibles de l'enseignement primaire à savoir :

- l'interruption des cours pendant les saisons pluvieuses rendant sombres les classes de cours,
- l'insécurité des classes presque en ruine,
- l'insuffisance des enseignants et de matériels adéquats pour les cours,
- l'extrême chaleur,
- les conditions d'étude peu acceptables,

on peut dire à ce jour que la réalisation des infrastructures a contribué quelque peu à l'amélioration des conditions de vie des populations de la localité concernée. Les effets des résultats sur les bénéficiaires et sur le développement de la localité en général sont assez positifs et perceptibles à travers :

- l'amélioration des conditions d'étude peu acceptables les nuits,
- l'accroissement du taux de fréquentation des écoles établi à 25,22%. (taux obtenu par rapport à l'effectif global des années passées).

- La motivation des enseignants et élèves.

Cet accroissement du taux de fréquentation est dû à plusieurs facteurs notamment la satisfaction des parents d'élèves par rapport à la réalisation, l'envie des parents d'envoyer les enfants à l'école, l'accessibilité de l'école aux enfants. Tous ces effets ont entraîné les parents d'élèves à inscrire de nombreux enfants au cours d'initiation avec l'appui des répétiteurs. Ces différentes données sont consignées dans le tableau suivant :

Tableau n° 10 : Opinion des parents d'élèves et populations sur les réalisations

RUBRIQUES	OUI	OUI MAIS	NON	TOTAL
Satisfaction par rapport à la réalisation	100%	0%	0%	100%
Envie d'envoyer les enfants à l'école	100%	0%	0%	100%
Accessibilité à l'école	92%	0%	8%	100%

Source : Résultats issus des enquêtes.

b- Les impacts négatifs

Il est à noter à ce niveau les aspects suivants :

- l'absence d'un programme d'entretien propice,
- la régularité de la baisse de tension dans la localité,

En résumé, les infrastructures réalisées par la SBEE ont changé un peu le cadre scolaire dans la localité concernée. Elles offrent un cadre idéal et vivable aux écoliers et enseignants.

2- LE SECTEUR DE LA SANTE

a- Les impacts positifs

L'une des difficultés majeures est l'absence des premiers soins aux populations. On assiste des fois à l'automédication, au développement des activités des tradi – praticiens, aux accouchements à domicile avec toutes les conséquences et surtout, à la conservation de certains médicaments à des heures attendues (de 16h et 00heures).

Aujourd'hui, les populations de la localité sont satisfaites à travers les aspects suivants:

- la réalisation des infrastructures de grande valeur par la SBEE,
- Les prestations adéquates fournies à ce jour par les agents de santé,
- l'utilisation de matériels performants, de nouveaux équipements sanitaires comme les appareils de laboratoire et de radiologie motivant ainsi maints agents de santé,
- l'amélioration des conditions de vie des populations surtout les femmes,
- La conservation des produits pharmaceutiques, des vaccins, des produits sanguins et médicaux à plein temps 7jours/7 jours et 24h/24h.
- L'amélioration de la qualité des soins de santé,
- L'amélioration de la fréquentation des centres sanitaires par les agents.

Il faut noter surtout la volonté des populations de procéder à des accouchements à l'hôpital.

b) Les impacts négatifs

En ce qui concerne les impacts négatifs :

- les désagréments suite aux baisses de tension régulière,
- la rareté des médicaments de première nécessité.

De façon générale, les impacts liés à ce projet sont pour la plupart négatifs et se traduisent par :

- des insuffisances liées à l'étude d'identification, de planification et de suivi régulier du projet,
- la défaillance au niveau du contrôle régulier et les recommandations non suivies des dirigeants,
- la non évaluation à mi-parcours et la non association d'un gestionnaire de projet.

Face à ce constat, il est normal de se poser des questions suivantes :

- comment le projet a-t-il été identifié ?
- n'a t-il pas été orienté vers la localité pour raison politique ?

Les conséquences de ces faiblesses sont notamment l'augmentation des frais de santé et la rareté des médecins compétents dans la localité.

3- LE SECTEUR DU TRANSPORT ET DE L'ECONOMIE

Les infrastructures réalisées ont amené les activités génératrices de revenu à s'améliorer avec l'augmentation des recettes, tant dans les bars, restaurants, motels que dans les scieries et boulangeries existantes. Les impacts positifs et négatifs induits par ce secteur sont abordés à travers les réalisations dans la localité.

a) Les impacts positifs

Ils sont manifestés à travers les indicateurs suivants :

- l'amélioration du taux de la recette du service des impôts, de la mairie et des arrondissements,
- l'amélioration et la construction des routes principales,
- le développement de la localité tout au long des pistes à l'entrée de la localité,
- l'émergence des secteurs privés avec l'arrivée des étrangers,
- l'amélioration du grand transit de puissance vers les localités électrifiées,
- la sécurisation de certaines routes secondaires par l'installation des lampadaires,
- l'assurance dans les marchés avec la présence des agents de sécurité de façon passagère,
- l'augmentation du trafic et l'accès facile des transactions,
- l'installation des salles de loisirs améliorant ainsi l'émancipation des jeunes,
- le changement de la localité les nuits à certains endroits.
- La sécurité des biens et des personnes,
- La diminution du taux d'exode rural dans la localité.
- Le bénéfice à court terme (2ans) de l'énergie hydroélectrique après la réalisation de l'interconnexion Nord Togo / Nord Bénin.

Ainsi, avec un taux d'environ 51% de la population béninoise que représentent les femmes, elles ont trouvé une amélioration dans leurs foyers respectifs à travers :

- l'éclairage domestique,
- la conservation des aliments et des produits agricoles périssables,

- leur liberté de se consacrer d'avantage à d'autres activités génératrices de revenus susceptibles d'améliorer le niveau de vie de la famille,
- l'utilisation d'appareils électroménagers.

La plupart de ces changements ont connu une amélioration considérable à tous les niveaux, mais laissent bon nombre de populations dans l'incertitude.

A travers ces différents constats identifiés lors de notre étude, nous pouvons démontrer que le projet n'a certainement pas fait l'objet d'une étude de faisabilité approfondie, notamment les études économiques, financières et commerciales. De même, la démarche d'identification du projet pose quelques problèmes et la question fondamentale qui mérite d'être posée est de savoir comment le présent projet sera évalué ?

N'a – t-il pas été orienté par les autorités ou un leadership ?

Tout ce questionnement pose des problèmes d'identification du projet, et l'étude de faisabilité qui s'ajoute, constitue des étapes préalables et nécessaires à la réalisation de tout projet de développement.

A ces insuffisances, il faut ajouter la non compétence en Gestion de projet par l'équipe de coordination.

b) Les impacts négatifs

Ils sont marqués par la présence de :

- l'augmentation brusque du prix des produits de première nécessité,
- l'organisation des activités de contrôle sur les hôtels, restaurants et bars organisées de façon régulière par la Mairie et les impôts,

SECTION 2: RECOMMANDATIONS ET CONDITIONS

DE MISE EN ŒUVRE.

De la volonté politique réelle des autorités, dépend la mise en œuvre effective de ces différentes propositions.

Ainsi, nous en appelons au courage et à l'abnégation de la part des dirigeants de la SBEE.

PARAGRAPHE 1 : Recommandations à l'endroit de la SBEE.

Les recommandations d'une évaluation d'impact aident à l'amélioration non seulement des résultats mais aussi savoir adopter des aptitudes adéquates pour une gestion rationnelle des projets à venir. Pour ceux, les recommandations suivantes ont été formulées :

- le renforcement des acquis directs, indirects et induits,
- veiller aux projets parachutés par les intermédiaires et animateurs,
- considérer comme documents de référence les plans de développement des localités,
- associer des gestionnaires de projets pour toute identification de projet afin d'apporter leur savoir,
- organiser à l'endroit des populations bénéficiaires des séances d'informations et de communication sur l'utilisation de courant électrique et les éventuelles précautions à prendre en cas d'incidents,
- l'amélioration du système de suivi et de gestion.

PARAGRAPHE 2 : Recommandations à l'endroit du Gouvernement.

Afin de permettre aux structures innovatrices de pérenniser les acquis et faciliter un tant soit peu l'amélioration des conditions de vie des populations, il est indispensable au Gouvernement de:

- procéder à des subventions pour encourager la SBEE dans ses actions d'extension,
- laisser un peu la main libre à la SBEE, de procéder à sa bonne gestion comme le stipule le statut de monopole,
- initier des fois sur fonds propres des projets de développement,
- enfin, la libéralisation du reste de capital de la SBEE soit trois milliards six cent millions (3 600 000 000) de f CFA.

CONCLUSION GENERALE

D'une façon générale, le bilan global du projet d'électrification de la localité de Sakété qui vient d'être présenté n'a pas la prétention d'avoir abordé de façon exhaustive tous les aspects liés à l'impact des résultats obtenus.

Ainsi, pour piloter une organisation dans un environnement de plus en plus complexe et incertain, les décideurs ont besoin d'un système d'informations permanent en temps réel.

D'une part, les résultats ont été concluants et encourageants car ils ont dépassés de façon considérable ceux prévus à l'identification et ont contribué en grande partie à l'amélioration des conditions de vie des populations. Ils ont créé par ailleurs un environnement agréable et favorable à la localité et ont permis aux bras valides de rester aux villages à la recherche de leur quotidien. Malgré le léger retard dû à la lenteur de fabrication des poteaux et des matériels au lieu des travaux, tous les éléments analysés nous ont permis de montrer la pertinence, et la non performance du projet dans son ensemble.

D'autre part, l'impact du projet est très modeste, vu les objectifs fixés au départ qui ont été largement atteints et dépassés. Néanmoins des insuffisances sont observées sur la conception et l'exécution du projet. Mais elles n'ont pas cessé d'être appréciées par les bénéficiaires, car ils obtiennent par le biais des autres en posant des bois pour la conduite de l'énergie électrique.

Dans le but de mener à bien les projets à venir, il est nécessaire de procéder à des évaluations à mi-parcours, sommative et d'impact en associant un gestionnaire de projets pour des apports de compétence en la matière.

Loin d'avoir la prétention de cerner tous les contours liés à l'analyse des performances de cette évaluation d'impact, nous estimons que la prise en compte des recommandations qui n'est certainement pas une panacée, contribuera à améliorer soit peu les projets à venir et à amener la SBEE à corriger ses champs d'action en ce qui concerne le choix des localités.

BIBLIOGRAPHIE

NEU D. (Mars 2001)

Evaluer : apprécier la qualité pour faciliter la décision, site du Gret : <http://www.gret.org>

COSTA M. (2001)

Evaluation des actions de développement au Sud,
Dossier n°93 21 pages sur l'évaluation.

SBEE – INFO, (2006) n° 10 à 18

Réaménagement de l'organigramme de la SBEE.
Les potentialités de la SBEE, Direction Générale de la SBEE.

SBEE (1998) ELECTRIFICATION DES 17 CENTRES RURAUX

Marché n° 598/03/SBEE/DG/Direction Technique de l'Electricité – SBEE.

**SBEE (2005) RAPPORT DE PREPARATION DU RAPPORT D'ACHEVEMENT DU
23 NOVEMBRE AU 09 DECEMBRE 2005.**

PROJET D'ELECTRIFICATION DES 17 CENTRES RURAUX.

SBEE (2000 à 2004) RAPPORTS D'EVALUATION DU PROJET

- RAPPORT DE SUPERVISION
- RAPPORT D'ACTIVITES ET ETATS FINANCIERS (ANNEES 2000 à 2004)
- BILAN D'OUVERTURE DE LA SBEE au 01/01/2004
- RAPPORT D'AUDIT DES COMPTES DU PROJET.

**BENIN (2004) DOCUMENT DE STRATEGIE DE REDUCTION DE LA PAUVRETE
AU BENIN, version finale 77 pages**

AKOSSINOU E. (2005)

- Evaluation sommative des 17 centres ruraux à la SBEE,
Mémoire de fin de formation en Gestion des Projets à l'ENAM Cycle 2

DOVI P. (2005)

- Evaluation de l'impact du ou des programmes de réduction de la pauvreté au
BENIN : Expériences de l'Agence de Financement des Initiatives à la Base
(AGeFIB) dans le Département du Couffo,

SITES INTERNET

- <http://www.f3e.asso.fr>), Marie-Christine Guéneau, Etienne Beaudoux IRAM
décembre 1996
Evaluation, un outil au service de l'action
- <http://www.f3e.asso.fr>) ,CIEDEL, FSE, juin 1999

Evaluation de l'impact. Définition et mise en place d'indicateurs d'impact.

- <http://www.cities-unies-france.org>), DOSSIER DE CITES UNIES FRANCE,
Mars 2000, 24 pages.
Evaluation des partenaires de coopération décentralisée.

ANNEXES

Annexe n° 2 / : Questionnaires et guide d'entretien

COMPOSANTE N°1

QUESTIONNAIRE AUX ENSEIGNANTS – PARENTS D'ELEVES ET AUTRES BENEFICIAIRES

Commune :

Arrondissement :

Localité :

TYPE D'INFRASTRUCTURE :

1 – Quelles appréciations faites – vous de la réalisation de la SBEE ?

Satisfaisant Peu Satisfaisant Non Satisfaisant

2 – les infrastructures vous sont-elles accessibles ?

Oui Moyennement Non

3 – les infrastructures mises en places sont – elles fonctionnels ?

Oui Non

Si non pourquoi ?

.....
.....
.....

4 - Existe – t – il de bons rapports entre vous et la SBEE ?

Oui Non

5 – Existe – t il un programme d'entretien des infrastructures de façon périodique ?

Oui Non

6 – Comment appréciez – vous la périodicité ?

Satisfaisant Peu satisfaisant Non satisfaisant

7 – Que pensez- vous de la durabilité des infrastructures ?

Efficace Peu efficace Non efficace

8 – Est – ce que les infrastructures réalisées sont suffisantes ?

Oui non

Si non pourquoi ?

.....
.....

**QUESTIONNAIRE AUX DIRIGEANTS DE LA SBEE ET COORDONNATEUR
DE PROJETS**

Commune :

Arrondissement :

Localité :

TYPE D'INFRASTRUCTURE :

1 – Comment les localités ont été choisies ?

Par décret ? Oui Non

En conseil des ministres ? Oui Non

En comité de direction de la SBEE ? Oui Non

Par consensus ? Oui Non

3 – quels sont les membres de composition ?

.....
.....
.....

4 – Quel est le coût total du financement ?

5- Quels sont les infrastructures prévues ?

6 – Quels sont les infrastructures réalisées ?

7 - Quelle est la contribution financière de la SBEE ?

8 – Quelle est la contribution financière des bénéficiaires ?

9 - Quelle est la contribution financière de la Banque Africaine de Développement ?

10 – Comment appréciez – vous les réalisations ?

Satisfaisant Peu satisfaisant Non satisfaisant

11– Est – ce que la cellule de coordination et de suivi des projets se réunit périodiquement depuis la fin du projet ?

Oui non

12- Si oui, quels sont les documents de travail ? Cochez les réponses ci-après et vérifiez.

- Procès verbal ou compte rendu de réunion
- Rapport d'activités.

13 – Est- ce possible par la SBEE de rechercher d'autres financements pour l'extension du réseau électrique dans toute la localité ?

Oui Non

Si non pourquoi ?

.....

.....

.....

.....

14– Quelles appréciations faites – vous de l'amélioration des conditions de vie des

populations suite aux infrastructures réalisées ?

Satisfaisant Peu satisfaisant Non satisfaisant

15- Quelles sont les changements opérés par les infrastructures réalisées ?

.....
.....
.....
.....

16- Existe – t-il de bons rapports entre vous, les autorités locales et les bénéficiaires ?

Oui Non

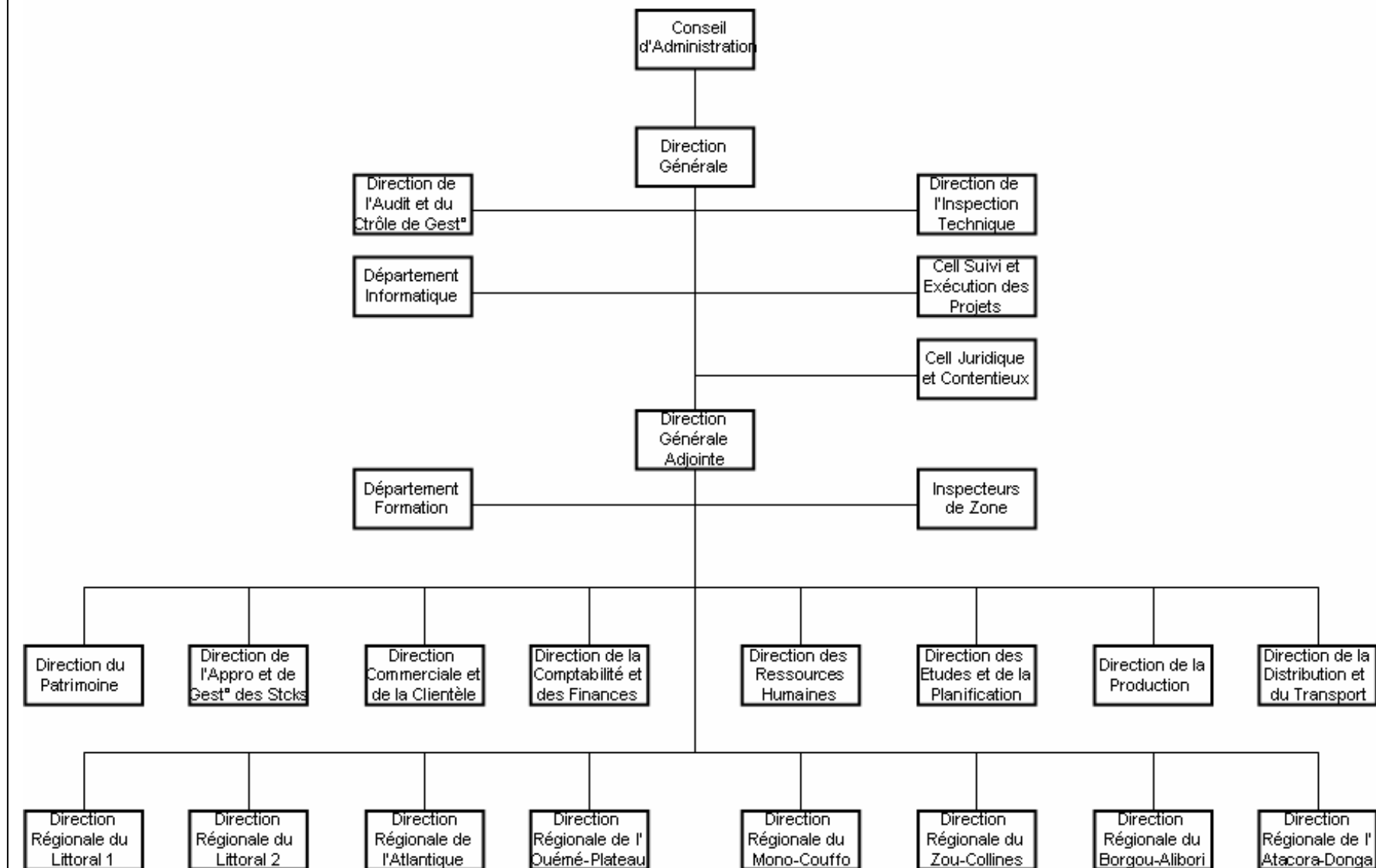
17 – Vos suggestions et recommandations pour la durabilité des infrastructures.

18 – Quel est le nombre actuel de branchements effectués dans la localité?

19- Quel est le taux d'abonnement mensuel ?

20 – votre opinion personnelle sur le projet ?

ORGANIGRAMME GENERAL DE LA SBEE



ANNEXE N°3

Tableau de bord de l'étude : " Evaluation de l'impact du projet d'électrification de 17 centres ruraux: cas de la commune de SAKETE"					
Niveaux d'analyse		Problématique	Objectifs	Causes (supposées être à la base des problèmes)	Hypothèses
Niveau Général		(Problème Général) Limites liées à la mise en œuvre du projet d'électrification de la commune de Sakété.	(Objectif Général) Eclairer les décideurs sur les limites liées à la mise en œuvre du projet des 17 centres ruraux et les éventuelles mesures correctives par la création de plus d'impacts.	(Cause Générale) -	(Hypothèse Générale) -
Niveaux Spécifiques	1	(Problème Spécifique 1) Inégale répartition des infrastructures d'électrification.	(Objectif Spécifique 1) d'apprécier la répartition des infrastructures d'électrification réalisées dans le cadre du projet de la localité de Sakété.	(Cause Spécifique 1) Le non lotissement de la commune	Hypothèse Spécifique 1) Le non lotissement de la commune est à la base de l'inégale répartition des infrastructures d'électrification
	2	(Problème Spécifique 2) Faiblesse des changements socio-économiques opérés.	(Objectif Spécifique 2) d'apprécier les changements socio-économiques intervenus à l'issu de la mise en œuvre du projet de la localité de Sakété.	(Cause Spécifique 2) Faible couverture en électricité de la zone	Hypothèse Spécifique 2) La Faible couverture en électricité de la zone détermine la faiblesse des changements socio-économiques opérés

TABLE DES MATIERES

DEDICACE	V
REMERCIEMENTS	VI
LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS	VII
LISTE DES TABLEAUX	VIII
GLOSSAIRE	IX
RESUME DES PRINCIPALES CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS	XII
SOMMAIRE	XIV
INTRODUCTION GENERALE	1
<u>CHAPITRE PRELIMINAIRE</u> : L'ELECTRIFICATION DE LA COMMUNE DE SAKETE.	4
<u>Section 1</u> : Caractéristiques socio-économiques.	5
<u>Paragraphe 1</u> : Au plan économique.	5
<u>Paragraphe 2</u> : Au plan socio-culturel.	6
<u>Section 2</u> : Principales articulations du projet.	7
<u>Paragraphe 1</u> : Justification du projet.	7
<u>Paragraphe 2</u> : Objectifs et résultats attendus.	10
<u>CHAPITRE PREMIER</u> : METHODOLOGIE DE L'EVALUATION DE L'IMPACT DU PROJET DE LA COMMUNE DE SAKETE.	14
<u>Section 1</u> : Principales articulations du projet.	14
<u>Paragraphe 1</u> : Profil de pauvreté dans la commune de Sakété.	15
<u>Paragraphe 2</u> : Axes d'intervention du projet.	16
<u>Section 2</u> : Méthodologie de l'évaluation de l'impact du projet.	17
<u>Paragraphe 1</u> : Population- Echantillon – Nature et Processus de la Recherche..	17
<u>Paragraphe 2</u> : Techniques, Outils de collecte et de traitement des données.	21
<u>CHAPITRE DEUXIEME</u> : APPRECIATION DES RESULTATS ET PRINCIPALES RECOMMANDATIONS	27
<u>Section 1</u> : Appréciation des infrastructures.	28
<u>Paragraphe 1</u> : Appréciation des résultats du projet.	28
<u>Paragraphe 2</u> : Appréciation des impacts.	32
<u>Section 2</u> : Recommandations.	39
<u>Paragraphe 1</u> : Recommandations à l'endroit de la SBEE.	39
<u>Paragraphe 2</u> : Recommandations à l'endroit du Gouvernement.	40
CONCLUSION GENERALE	41
BIBLIOGRAPHIE	42
ANNEXES	44
TABLES DES MATIERES	52

